



# PROTCOLE SANITAIRE COVID 19

**Ce protocole est valable à partir de la reprise des activités et restera valable jusqu'à nouvel ordre.**

- Avant toute chose, il est évident que si vous ou une personne de votre famille êtes potentiellement atteints par le COVID ou testés positifs, il faut nous en informer et vous abstenir d'entraînements durant la période jugée contagieuse.
- De la solution Hydroalcoolique sera mise à disposition aux points d'entrée et de sortie du dojo
- Le port du masque est obligatoire pour tous à partir de 11 ans, pour tout déplacement dans l'enceinte du complexe sportif, à l'intérieur du dojo, le masque pourra être retiré pour monter sur les tatamis.
- Les inscriptions (paiement et signatures) se feront uniquement sur les créneaux du Samedi dans un espace dédié en dehors du Dojo
- L'arrivée au dojo se fera en tenue, les vestiaires ne seront pas accessibles, il est interdit de se changer dans l'enceinte du complexe sportif
- pour éviter le croisement d'un trop grand nombre de personnes dans les halls et couloirs les cours enfants se feront à huis clos,
  - Avant le démarrage des cours, les portes du dojo seront ouvertes, les parents déposent l'enfant à l'entrée en respectant les distances de sécurité, une fois les portes closes, il ne sera plus possible d'accéder au Dojo.
  - Les portes seront de nouveau ouvertes à la fin du cours, les enfants rejoindront leur parents à l'entrée, en respectant les distances de sécurité.
  - Il est évident que la ponctualité est primordiale pour éviter tout problème potentiel.
- Il y aura un sens de circulation dans le petit dojo, l'entrée se fera par la porte du fond, la sortie se fait par la porte habituelle.

- Les horaires ont été réétudiés

Cours enfant (7 à 13 ans)	Mardi	18h00 (accueil 17h45)	18h50
	Samedi	14h00 (accueil 13h45)	15h00
Cours Ado (14 à 17 ans - tous grades) (à partir de 12 ans si ceinture vertes et plus)	Mardi	19h00	20h00
	Jeudi	18h00	19h00
Cours Adultes (18 ans et +)	Mardi	20h15	21h15
	Jeudi	19h15	20h30
	Samedi	15h00	17h00

- En cas de besoin d'utilisation des toilettes, lavage des mains avec solution hydro alcoolique obligatoire avant et après (Il sera tenu à l'entrée à votre disposition).
- Pour chaque cours, le professeur indiquera la présence des élèves sur une liste
- Chacun doit avoir sa bouteille d'eau personnelle. Interdiction de boire à une autre bouteille que la sienne ou de boire aux robinets des sanitaires.
- La majorité des exercices se font en distanciation **minimum** de 1 mètre (Kihon, Kata, exercices en miroir, travail sur cible). Les cibles sont désinfectées au début et à l'issue de chaque séance à la solution hydro alcoolique
- Le travail à deux est aujourd'hui autorisé dans les sports de combat, pour autant, les exercices de kumite conventionnel se feront **avec le port du masque**

Nous espérons ainsi minimiser les risques tout en vous permettant de poursuivre votre progression en Karaté-Do.

Pour le SKN, le comité directeur.